
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Justine

QUE

Suite à une demande de dérogation mineure déposée par Gustavo Adolfo Naranjo, le conseil municipal de Sainte-Justine statuera sur cette demande lors de la séance ordinaire du 4 juin 2026 à 19 h 30 à la Mairie de Sainte-Justine :

NATURE ET EFFET :

Permettre l'installation d'une porte de garage sur un abri existant.

EFFET DE LA DEMANDE :

Permettre l'implantation d'un bâtiment principal à 1,01 mètre au lieu des 2,00 mètres de la marge latérale à la norme prévue à l'article 9.2.17 du règlement de zonage no 76-07.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :

Matricule : 1540-74-74-86
Lot # 3 915 419
172, route 204, Sainte-Justine
Zone 18-CH

FAIT À SAINTE-JUSTINE, CE 14 MAI 2026



Frédéric Giguère

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Frédéric Giguère, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon sergent d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité, entre 9 h et 16 h 30 le 14^e jour du mois de mai 2026 conformément au Règlement numéro 239-25 sur les modalités de publication des avis publics.



Frédéric Giguère

Directeur général et greffier-trésorier

